



## **La Carsat Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».**

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

\*\*\*

La Carsat Normandie est un organisme de Sécurité sociale présent sur l'ensemble de la Normandie. Elle regroupe 750 collaborateurs sur le territoire de la Métropole de Rouen, entre son siège avenue du Grand Cours, et plusieurs sites à Rouen, Bois-Guillaume, Elbeuf.

Structure de droit privé exerçant une mission de service public, la Carsat intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises de la région :

- Elle met à jour le compte retraite tout au long de la carrière, prépare et verse la retraite des salariés du régime général.
- Elle accompagne les assurés en difficulté,
- Elle assure et prévient les risques professionnels dans les entreprises

La Carsat Normandie est impliquée dans une démarche de Développement durable depuis plus de 10 ans.

Plusieurs Plans d'actions pluriannuels ont été élaborés et mis en œuvre, sur l'ensemble des thématiques de la Responsabilité sociale de l'entreprise, et en particulier sur l'aspect environnemental :

- **Chantier « Gestion durable des bâtiments et de l'informatique »** : il vise à diminuer l'impact énergétique des activités de la Carsat. La consommation d'énergie a baissé de 17 % entre 2009 et 2012 grâce à une somme d'actions (mise en place de la GTB, achat d'un onduleur de dernière génération, remplacement des ampoules...). Depuis, les efforts ont notamment porté sur l'informatique : virtualisation des serveurs et l'extinction automatique des postes de travail. Des études ont été menées pour étudier la possibilité de déployer des panneaux solaires ou d'autres moyens de créer de l'énergie renouvelable, mais elles ne se sont pas révélées assez concluantes pour être mises en œuvre.

- **Chantier « déchets et recyclage »**

La Carsat réalise le tri des déchets sur les sites de la Métropole. 100 % du papier est recyclé. Des dons de mobiliers et matériels sont régulièrement réalisés.

- **Chantier « Mobilité durable »**

La Carsat a élaboré un Plan de mobilité et de sécurité durables en 2016, après un diagnostic de mobilité. Ce plan d'actions a pour objectif de réduire l'usage individuel de la voiture, en développant les différents modes de transport et en adaptant les organisations, à la fois sur les trajets Domicile-travail et sur les déplacements professionnels. Une première rencontre des organismes travaillant sur le même site que le siège de la Carsat, a également eu lieu en 2018, avec pour ambition d'aboutir à un plan de déplacement inter-entreprises.

La Carsat a également mené en 2017-2018 une expérimentation, télétravail qui concourt à la réduction des déplacements domicile-travail.

- **Alimentation**: la Carsat, avec le prestataire qui gère son restaurant d'entreprise, s'est inscrit dans la démarche « Mon Restau durable » de la Fédération pour la nature et l'homme, avec un engagement public pris en juin 2018.

- **Biodiversité** : la Carsat a réalisé pour le bâtiment du siège une terrasse végétalisée, pour favoriser le bien-être de ses collaborateurs, en privilégiant des espèces favorisant la biodiversité.

- **Communication interne** :

La Carsat accompagne chaque année ses projets d'actions de communication interne vis à vis de ses salariés, notamment lors de la Semaine du Développement durable ou la Semaine européenne de la Mobilité.

- Le plan d'actions de la Carsat Normandie comporte également des chantiers liés à la responsabilité de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle et de qualité de vie au travail.

\*\*\*

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,  
Considérant ses motivations et les actions qu'elle a déjà mises en place,

la Carsat Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, Mikaël Savio, représentant légal de l'entreprise Carsat Normandie, domiciliée 5 avenue du Grand Cours à Rouen, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- La poursuite d'une gestion attentive des **bâtiments et du numérique** en terme de **consommation énergétique**. L'objectif pour la Carsat Normandie est de diminuer sa consommation d'énergie de 8 % à échéance 2022. Le plan d'actions dédié est en cours de d'élaboration.
- Une action de **prévention de la production de déchets** et une organisation plus fine du **tri des déchets** afin de toujours mieux participer à leur **recyclage**, des opérations de dons de mobiliers et matériels (plan d'action et échéances détaillées en cours d'élaboration).
- La poursuite du **Plan de mobilité 2016-2022**, comprenant des actions précises pour le développement du covoiturage, des modes actifs, de l'utilisation des transports en commun, le développement des outils numériques de communication, une organisation du travail ad-hoc, et des aménagements sur plusieurs sites, notamment le siège. Ce plan d'actions s'accompagne de mesures en faveur de la prévention des risques liés aux déplacements et d'un plan de communication interne (*cf le plan d'actions détaillé en PJ*). L'objectif défini est de de diminuer la part des autosolistes de 20 % d'ici 2022.
- L'organisation **d'actions de communication** régulières pour sensibiliser les collaborateurs de la Carsat Normandie aux différentes thématiques du développement durable et de la transition énergétique.

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition de la COP 21 locale.

 J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement

Fait à Rouen, le 8 novembre 2018

Signature



